

## **Accord Agirc Arrco : les retraité-es au régime sec !**

Bien que le MEDEF ait accepté **une hausse de 0,1 point des taux de cotisation contractuels au 1<sup>er</sup> janvier 2014, et de 0,1 point supplémentaire le 1<sup>er</sup> janvier 2015** l'accord adopté par une partie des syndicats et le patronat, vient encore une fois de frapper un grand coup sur la tête des retraité-es.

Dans le cadre des négociations sur les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO, le principe du décrochage du montant des pensions par rapport au niveau de l'inflation est acté !

Si le texte adopté le 13 mars est signé en l'état par certains syndicats d'ici le 1er avril, à cette date les retraites complémentaires seront moins revalorisées que l'inflation : + 0,5 % pour l'Agirc et + 0,8% pour l'Arcco, alors que l'inflation est de +1,75 % ! **Pour les 11 millions de retraité-es concernés, il s'agit donc bien d'une perte de pouvoir d'achat.** Et cette mesure sera reconduite en 2014 et en 2015... Au prétexte de « sauver » les régimes complémentaires, cet accord accélère le processus de paupérisation des retraité-es et impose à toutes et tous une cure d'austérité permanente !

Les retraité-es, déjà fortement fragilisé-es par la baisse de leur pouvoir d'achat, ce que confirme les analyses du COR (Conseil d'orientation des retraites) et les études de l'INSEE, sont, avec ce scénario, les nouvelles victimes des politiques d'austérité !

Le gouvernement souhaite, une fois l'accord validé, s'en inspirer pour appliquer ces mesures au régime général ! Le changement disiez vous ? De qui se moque-t-on ?

Le cumul des contre-réformes sur les retraites depuis 1993 mène à des situations dramatiques :

- Le « minimum contributif » de 678,50 € (moins pour ceux n'ayant pas cotisé pendant la durée requise) concerne près de la moitié des nouveaux retraité-es,
- Le minimum vieillesse (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) de 777,16 € est perçu par 576 271 retraité-es.

Alors que les discussions vont se rouvrir très prochainement sur le sujet global des retraites cet épisode fait craindre le pire. L'Union syndicale Solidaires s'oppose à l'austérité, pour les actifs comme pour les retraité-es, que le Medef veut encore accroître. Les retraité-es comme les salarié-es n'ont pas à payer une crise dont ils et elles ne sont pas responsables.

Il faut rompre avec la politique systématique d'exonérations de cotisations sociales patronales. C'est bien par la création d'emplois et par l'augmentation des salaires, que nous garantirons un système de retraites par répartition et un bon niveau de pension.